

COMMENT PRENDRE UN RENDEZ-VOUS AVEC UN CONSULTANT DU POINT INFORMATION CONSEIL?

Auprès de l'assistante en
contactant le numéro vert

0 800 710 647

Service & appel
gratuits

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h

POURQUOI PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Pour prendre des informations

Pour prendre du recul sur la situation et m'aider à faire les bons choix
pour moi-même et mon entourage

Pour initier un travail de bilan professionnel

Pour anticiper un plan B, si je me sens possiblement impacté(e) par la
suppression de poste

Pour m'aider à construire et à outiller mon projet de rebond
professionnel

Pour formaliser mon dossier de demande de départ volontaire

Pour faire un point bilan Retraite si j'ai plus de 58 ans

VOTRE CONTACT

Consultant BPI group

Nom : _____ Prénom : _____

Tel : _____

Email : _____ @bpi-group.com

LATÉCOÈRE

Point Information Conseil (PIC)

MODE D'EMPLOI

BPI group 

Bâtisseurs d'avenir depuis 1984,
partenaires solidaires des Hommes, des organisations
et des territoires

37, rue du Rocher - 75008 Paris

Tel : + 33 (0)1 55 35 70 00 - Fax : + 33 (0)1 55 35 75 00 | contact@bpi-group.com | www.bpi-group.com

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LE CABINET BPI GROUP

QUI EST BPI GROUP ?

BPI group est spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de repositionnement professionnel et sera présent à travers ses consultants dans toutes les étapes de la construction de votre projet, et pour répondre à vos questions.



SES MISSIONS

BPI group vous accompagne tout au long de la construction de votre projet de la prise d'information à la solution. Il met à votre disposition des consultants aguerris qui ont pour principales missions de :

- vous accompagner dans votre réflexion,
- mener avec vous un bilan professionnel et personnel pour identifier des pistes de réflexion réalistes et réalisables,
- vous apporter des conseils et méthodologie pour éclairer vos choix et sécuriser votre futur projet,
- vous repositionner en dehors de l'entreprise grâce à un accompagnement sur mesure de votre projet et des actions de formations adaptées, et favoriser un retour stable à l'emploi,
- sécuriser votre départ de l'entreprise et la réalisation de votre projet dans le cadre des dossiers de demande de départ volontaire,
- vous accompagner si vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise et identifier les actions de formations utiles et nécessaires au projet,
- sécuriser le départ à la retraite si vous êtes éligible.

LE RÔLE DU PIC



ACCUEILLIR

les salariés volontaires
en toute confidentialité



ÉCOUTER, ACCOMPAGNER

les émotions et le changement



INFORMER ET DONNER DES REPÈRES

réalistes et motivants face aux situations de changement



AIDER

à la réflexion et à la décision pour un projet de départ volontaire



ACCOMPAGNER LA RÉFLEXION

dans l'élaboration d'un projet de repositionnement professionnel

DISPONIBILITÉ
NEUTRALITÉ
CONFIDENTIALITÉ
EFFICACITÉ